

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES CASCADES

PROCÈS-VERBAL

Mardi 31 JANVIER 2024 : 18H30 à 20H00

1. Mot de bienvenue

Heure : 18H30 Monsieur Bruno Gariépy et madame Julie Ouellette souhaitent la bienvenue aux membres.

Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

	Présent	Absent
Mme Yannick Bacher, Directrice		X
Mme Julie Ouellette, Directrice adjointe	X	
Mme Julie Rondeau, Directrice adjointe	X	
Mme Karine Mireault, technicienne au service de garde	X	
Madame Vanessa Charbonneau, secrétaire du conseil d'établissement	X	
Mme Isabelle Bonin, Enseignante	X	
Mme Kim Lavoie		X
Mme Nathalie Thuot, Enseignante	X	
M. Maribel Turcotte-Desrochers, Enseignante	X	
Mme Manon Pelletier, personnel de soutien	X	
Mme Stéphanie Labelle, membre de la communauté	X	
M. Stéphane Arcand, parent membre du CÉ	X	
M. Bruno Gariépy, parent membre du CÉ	X	
M. Gylain Grenier, parent membre du CÉ	X	
Mme Claudia Marin, parent membre du CÉ	X	
M. Francis Martin, parent membre du CÉ	X	
Mme Kimberly Rioux, parent membre du CÉ		X
M. Simon Cournoyer, parent membre substitut du CÉ	X	

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ2023-2024-24)</p> <p>Monsieur Gariepy présente l'ordre du jour. Modification du point 7 par un point d'information à un point de consultation. La direction désire ajouter deux points. Monsieur Francis Martin désire ajouter la communication</p> <p>14.1 Activités/ sorties 14.2 Réunion du conseil d'établissement en extra en février 2024 14.3 Communication</p> <p>Monsieur Francis Martin adopte l'ordre du jour.</p>				
<p>3. Adoption et suivi du procès-verbal du 19 décembre 2023 (CÉ2023-2024-25)</p> <p>Modifier l'absence de monsieur Stéphane Arcand par la présence et modifier la présence de monsieur Simon Cournoyer par son absence.</p> <p>Monsieur Stéphane Arcand adopte le procès-verbal avec les modifications.</p>				
<p>4. Questions orales du public</p> <p>Aucune</p>				
<p>5. Correspondance</p> <p>Aucune</p>				
<p>6. Parole au représentant de parents</p> <p>Il n'y a pas eu de rencontre.</p>				
<p>7. Doit-on permettre l'utilisation des écrans à des fins non pédagogiques?</p> <p>Résumé de l'échange entre les membres du conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idéalement, il ne devrait pas y avoir d'écrans lors des récréations, les élèves devraient aller jouer dehors • Les enfants ont un grand intérêt pour les appareils électroniques • Éducation des élèves envers les saines habitudes des écrans • Il y a de plus en plus de violence dans la cour d'école 				

<ul style="list-style-type: none"> • Les jeux sur les appareils électroniques donnent une reconnaissance instantannée • Impact de la lumière bleue • Augmentation de la consommation de la mélatonine • On devrait mettre certaines balises à l'école pour le non pédagogique • Les enseignants veulent réduire le temps du TNI • Informer les parents par des capsules informatives • Offrir des ateliers aux parents <p>Il y aura une consultation avec l'équipe-école suite à cet échange. Il y a une ouverture à avoir des balises avec des critères qui permettent de savoir si c'est pédagogique ou non. Dans deux séances, il y aura une proposition pour un volet sensibilisation aux parents et aux élèves. La municipalité de Rawdon est ouverte pour collaborer.</p>				
<p>8. Mesures dédiées et protégées (CÉ2023-2024-26)</p> <p>Présentation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>Les membres proposent d'engager des conférenciers avec la mesure 15024- Aide aux parents.</p> <p>Madame Isabelle Bonin adopte les mesures dédiées et protégées.</p>				
<p>9. Campagne de financement / aide-mémoire du cadre de référence</p> <p>Consultation du document fait par monsieur Stéphane Arcand.</p>				
<p>10. Fin de la 2^e étape</p> <p>Présentation du document pour prolonger la 2^e étape suite à la grève.</p> <p>Monsieur Simon Cournoyer approuve.</p>				
<p>11. Suivi comité bien-être</p> <p>Un sondage a été fait pour situer le bien-être des employés. Les employés ont eu la présentation des résultats par monsieur Messier.</p> <p>Les points forts des saines habitudes : peu de fumeur Préoccupation : faire plus d'activité physique, le stress et le sommeil</p> <p>Les points forts de la conciliation travail-vie personnelle : Gestion du temps et l'horaire de travail Préoccupation : Difficulté à faire toutes les tâches</p> <p>Les préoccupations de l'environnement : environnement sonore, pas sain et sécuritaire.</p> <p>La cible de départ est de 83,3% et la cible pour 2027 est de 93%.</p>				

<p>La prochaine rencontre du comité est le 28 février 2024.</p>				
<p>12. Parole à l'équipe-école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Kim fait du tricot avec les élèves • Monsieur Gabriel fait de la musique le midi • Les élèves lors des cours d'éducation physique ont fait du patin et de la glissade • Carnaval le 31 janvier pour les élèves de l'école Saint-Louis • Achat de traîneau rouge à Sainte-Anne. Les élèves sont contents. • Le 5 février, les surveillants du midi auront une formation offerte par le Centre de service scolaire des Samares sur les interventions • Activités organisées par le service de garde et madame Nathalie 				
<p>13. Questions orales du public</p> <p>Monsieur Francis Martin demande si les collations offertes par l'école peuvent être plus santé.</p> <p>La direction adjointe explique qu'il est difficile de trouver des aliments à manger facilement et qui se conservent et d'offrir de la variété.</p>				
<p>14. Varia</p> <p>14.1 Activités et sorties</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre des sciences de Montréal pour les élèves de la 3^e année et le groupe 349 • Sortie au Ski Montcalm pour les élèves de la 4^e et 6^e année • Science en folie pour les élèves de la 2^e année et le groupe 129 • Insectambulant pour les élèves de la 1^{re} année • Bains libres à l'école des Chutes pour les élèves de la 1^{re} année <p>Madame Claudia Marin approuve les activités</p> <p>14.2 Réunion du conseil d'établissement en extra en février 2024</p> <p>Ajout d'une rencontre sur le temps de répartition d'enseignement soit le 26, 27 ou 28 février sur TEAMS.</p> <p>La rencontre aura lieu le 27 février 2024 à 18h30</p> <p>14.3 Communication</p> <p>Une conférence gratuite donnée par le comité de parents du Québec sur l'importance des relations. Madame Claudia ou monsieur Stéphane communiqueront avec le comité pour obtenir la liste des formations.</p>				
<p>15. Levée de l'assemblée (CÉ2023-2024-27)</p> <p>20h00</p>				

Y. Bacher

Yannick Bacher (Directrice)



Bruno Gariépy (Président)

